

District de la Creuse**Siège social :**

17 Rue Jean Bussi re
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
V ronique CHANUDET
T l. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :

Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda**Jeudi 13 ao t 2026**

- 18h30 : Commission de Discipline

Mardi 25 ao t 2026

- 19h00 : Commission « Foot des Enfants »

Vendredi 28 ao t 2026

- 19h00 : P le Technique

Lundi 31 ao t 2026

- 19h00 : r union de rentr e  ducateurs
U11-U13

Lundi 21 septembre 2026

- 19h00 : r union de rentr e RTJ

**Sommaire**

Pages 2   10 : PV du Comit  de Direction et de la Commission de Gestion des Comp titions

Pages 11   15 : informations diverses

**ENGAGEMENTS 2026/2027**

Voici les dates limites pour les inscriptions via Footclubs :

- **U18, U15, U13** : VENDREDI 28 AOUT 2026

- **U11** : VENDREDI 28 AOUT 2026 (*inscriptions via le FAL = Foot Animation Loisir*)

- **U9, U7** : VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026 (*inscriptions via le FAL = Foot Animation Loisir*)

- **Futsal Seniors et Foot-Loisir** : MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

COUPE DE FRANCE

Les affiches du premier tour pour nos clubs creusois :

- LE DORAT (D3) / **St SULPICE LE GUERETOIS (R3)**
- CHAPELLE-VIVIERS (D3) / **St AGNANT DE VERSILLAT (D1)**
- **ESM LA SOUTERRAINE (D2)** / PAIZAY LE SEC (D2)
- SILLARS (D4) / **St VAURY (D1)**
- USSEL (D1) / **FELLETIN (D2)**
- LUSSAC LES EGLISES (D3) / **Ste FEYRE (R3)**
- **GUERET FC (D2)** / AVENIR NORD FOOT 87 (R3)
- VALLEE DU SALLERON (D4) / **CLUGNAT (D3)**
- **St MAURICE ES (D2)** / **BOUSSAC (R3)**
- St GEORGES DES LANDES (D3) / **BENEVENT-MARSAC (D1)**
- AMBAZAC (D1) / **St SILVAIN-MONTAIGUT (D2)**
- JOUHET-PINDRAY (D4) / **DUN-NAILLAT (D2)**
- St EXUPERY (D4) / **CHAMBON (D1)**
- SOURSAC (D2) / **MERINCHAL (D1)**
- BEAUNE LES MINES (D3) / **BOURGANEUF (R3)**
- St CLEMENT (D2) / **AUZANCES (D1)**
- **EVAUX-BUDELIERE (D1)** / LA GENEYTOUSE (D2)
- **FLAYAT SUD CREUSE (D2)** / EGLETONS (D3)
- **SARDENT (D2)** / MONEDIERES (D1)
- St MARTIN-TERRESSUS (D3) / **St DIZIER-LEYRENNE (D2)**
- **AHUN (D2)** / St JAL (D3)
- USSEL TURCS (R3) / **PEYRAT LA NONIERE (D1)**



COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 23 JUILLET 2026 à 18 HEURES 30

PV N° 1

Présents : Mmes LORCERIE, LUTRAT, MARCHAND, VEDRINES, MM. AUBLANC (Président), BRUNAUD, COUBRET, ECOBICHON, LAFRIQUE, OLIVIER, PARIS, ROBERT, ZARROUK.

Excusés : Mme AUGER, MM. BEAUQUESNE, CHANUDET, COURTY, GAYET, PERRIERE.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal n° 7 de la réunion du 3 juin 2026 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe le Comité des lettres de remerciements adressées à Jarnages-Parsac (aide à l'organisation de la Soirée des Récompenses) et à Monsieur le Maire de St Sulpice le Guérétois (mise à disposition d'un minibus pour le déplacement à l'Assemblée Générale de la Ligue, et de la lettre de félicitations adressé au CS Boussac (récipiendaire fédéral de l'opération « Toutes Foot »).

Il évoque la composition des Poules Régionales Seniors garçons dans lesquelles évolueront nos représentants départementaux.

Il a une pensée pour les Districts de Nouvelle Aquitaine touchés actuellement par des incendies ravageurs.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR

- Comité de Direction : démission de Laurent RANCIER

Pris note, le Président lui a adressé un mail de remerciements pour les services rendus.

Un appel à candidatures sera publié pour la prochaine Assemblée Générale.

- Composition des Commissions.

Commission de Discipline : candidatures Radouane KHALLOUKY et Karine LUTRAT.

Accord à l'unanimité du Comité de Direction.

Commission Communication-Partenariat : démission de Laurent GAYET, et intégration de Bernard COUBRET.

Un appel à candidatures sera lancé pour compléter les Commissions avec des personnes souhaitant s'investir.

- Organigramme District.

Désignation d'un Vice-Président Délégué.

Le Bureau Directeur propose la nomination de Bernard COUBRET à ce poste.

Accord unanime du Comité.

Une réorganisation du Comité et du Bureau sera évoquée lors de la prochaine réunion.

Serge AUBLANC indique avoir rencontré Vincent PERRIERE, pris par de nombreuses responsabilités politiques, afin d'évoquer la suite du mandat.

Après échange, il est décidé de faire un point à mi-saison avec ce dernier afin d'évaluer sa disponibilité.

- Fixation de la date de l'Assemblée Générale Financière.

Après discussion, cette dernière est fixée au vendredi 23 octobre 2026 à Ahun.

- Soirée conviviale.

Un pot de rentrée (soirée barbecue), auquel seront conviés les Membres des Commissions, arbitres, techniciens et personnel du District sera organisé le vendredi 28 août 2026 à 19 heures 30 après la réunion du Pôle Technique.

Une invitation sera envoyée à chacun pour un retour pour le 15 août.

- MAG de la saison

Un exemplaire est distribué aux Membres du Comité présents.

Des envois à destination des Présidents des clubs creusois, et à des partenaires privés et institutionnels seront effectués en suivant.

- Cahier des Charges manifestations

Le Président demande à ce que l'ébauche de ce Cahier des Charges soit adressé à tous les Membres du Comité, ces derniers devant faire part de leurs éventuelles remarques.

Un Groupe de Travail se réunira courant septembre pour finaliser le document.



- Manifestations de fin de saison

Un point est fait sur leur déroulement.

Les Commissions en charge de leur organisation se réuniront à la rentrée pour dresser un bilan complet et étudier toutes pistes d'amélioration.

COMPETITIONS

* Homologation de la composition des Poules Seniors

Après avoir :

- pris note :
 - du redémarrage de l'US Ajain,
 - du non-engagement de l'US Méasnes,
 - de la disparition des équipes de Fursac (2), Mainsat-Sannat (2), Méasnes, Mérinchal (3), St Fiel (3), St Sébastien-Azéables (2),
 - de la création des équipes de Auzances (4), Boussac (4), Jarnages-Parsac (2), Vallière-St Sulpice (2)
- pris connaissance de la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions

- précisé que les clubs souhaitant changer de Poule ont jusqu'au 4 août pour proposer, par écrit au District, d'une inversion avec un autre club,

le Comité de Direction arrête la composition des Poules Seniors pour la saison 2026/2027 comme suit :

* Départemental 1 : 12 équipes

- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (2)
- BOUSSAC (2)
- CHAMBON (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St VAURY (1)

* Départemental 2 : 24 équipes

Poule A :

- BETETE-ROCHES (1)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- CHAMBON (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- GUERET FC (1)
- LUSSAT (1)
- NOUZIER-S-LA CELLETTE (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (1)
- St FIEL (1)
- St MAURICE ES (1)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)

Poule B :

- AHUN (1)
- AUZANCES (2)
- BENEVENT-MARSAC (2)
- CHENERAILLES (1)
- FELLETIN (1)
- FLAYAT SUD CREUSE (1)
- ES GUERETOISE (3)
- SARDENT (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (1)
- Ste FEYRE (2)
- VALLIERE-St SULPICE (1)

*** Départemental 3 : 30 équipes****Poule A :**

- BOURGANEUF (3)
- DUN-NAILLAT (2)
- FURSAC (1)
- GRAND-BOURG (1)
- SARDENT (2)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)
- St VAURY (2)
- Ste FEYRE (3)

Poule B :

- BORD St GEORGES (1)
- BOUSSAC (3)
- CLUGNAT (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- SOUMANS (1)
- St FIEL (2)

Poule C :

- AHUN (2)
- AUBUSSON EF (3)
- AUZANCES (3)
- CHAMPAGNAT (1)
- CHARRON (1)
- FELLETIN (2)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MAUTES (1)
- MERINCHAL (2)
- St MEDARD LA ROCHETTE (1)

*** DEPARTEMENTAL 4 : 24 équipes****Poule A :**

- AJAIN (1)
- BENEVENT-MARSAC (3)
- BOURGANEUF (4)
- GRAND-BOURG (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- St MAURICE ES (2)
- Ste FEYRE (4)

Poule B :

- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHAMBON (3)
- CLUGNAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (2)
- JARNAGES-PARSAC (2)
- LUSSAT (2)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)

Poule C :

- AUBUSSON EF (4)
- AUZANCES (4)
- CHAMPAGNAT (2)
- CHENERAILLES (2)
- FLAYAT SUD CREUSE (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)
- VALLIERE-St SULPICE (2)

* Validation du calendrier prévisionnel garçons

CALENDRIER PREVISIONNEL 2026/2027

[illegible]



* Tableau des Montées et Descentes garçons à la fin de la saison 2026/2027

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES						
FIN DE SAISON 2026/2027						
Départemental 1 12 équipes						
Viennent de Régional	0	+ 1	+ 2	+ 3	+ 4	1 Poule de 12
Montent en R3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	
Viennent de D2	+ 4	+ 3	+ 2	+ 2	+ 2	
Descendent en D2	- 2	- 2	- 2	- 3	- 4	
soit 12 équipes	12	12	12	12	12	
Départemental 2 24 équipes						
Viennent de D1	+ 2	+ 2	+ 2	+ 3	+ 4	2 Poules de 12
Montent en D1	- 4	- 3	- 2	- 2	- 2	
Viennent de D3	+ 6	+ 5	+ 4	+ 3	+ 3	
Descendent en D3	- 4	- 4	- 4	- 4	- 5	
soit 24 équipes	24	24	24	24	24	
Départemental 3 30 équipes						
Viennent de D2	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	+ 5	3 Poules de 10
Montent en D2	- 6	- 5	- 4	- 3	- 3	
Viennent de D4	+ 6	+ 6	+ 6	+ 5	+ 4	
Descendent en D4	- 4	- 5	- 6	- 6	- 6	
soit 30 équipes	30	30	30	30	30	
Départemental 4 x équipes engagées						
Viennent de D3	4	5	6	6	6	x Poules suivant le nombre d'engagés
Montent en D3	6	6	6	5	4	
en cas de descente exceptionnelle, application des articles 15 des Règlements de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et 136 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football						

L'engagement des équipes féminines ayant été fixé au 31 juillet, le Comité donne pouvoir au Bureau pour l'homologation de la composition des Poules Seniors, du calendrier prévisionnel et du tableau des montées et descentes pour les féminines.

PRESENTATION DE L'ARBITRAGE A 3 EN D1 PAR LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Jean-Louis OVAN, Membre de la Commission d'Arbitrage, présente un projet d'expérimentation d'arbitrage à 3 en Départemental 1.

L'objectif de la Commission d'Arbitrage est de recruter entre 15 et 20 arbitres spécifique assistants lors de la prochaine formation initiale, ceci afin de pouvoir couvrir les rencontres régionales et de départemental 1 sans impacter les désignations sur les rencontres de Départemental 3.

Après échange, le Comité de Direction donne un accord de principe à cette démarche, une expérimentation pourrait avoir lieu sur la phase retour, sous réserve d'un recrutement en nombre suffisant d'arbitres spécifiques assistants.



QUESTIONS DIVERSES

- Mail de M. Alexandre RAYMOND, éducateur de l'ES Guérétoise.

Le Comité regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à cette demande.

- Incidents à l'issue de la Finale de la Coupe de la Creuse.

Le Président indique que la Commission de Discipline a été saisie et qu'une instruction est actuellement en cours. Le Comité souhaite que les faits soient sanctionnés avec la plus grande sévérité.

La séance est levée à 21 heures 15.

Le Président : Serge AUBLANC.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 21 JUILLET 2026 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, PARIS, ROBERT.

Excusés : Mmes AUGER, LABETOULLE, M. APOLLARO.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION DE PROCES VERBAUX

Le procès-verbal n° 9 de la réunion du 11 juin 2026 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS

* GARCONS

La Commission note :

- le redémarrage de l'US Ajain
- le non-engagement de l'US Méasnes
- la disparition des équipes de Fursac (2), Mainsat-Sannat (2), Méasnes, Mérinchal (3), St Fiel (3), St Sébastien-Azéables (2)
- la création des équipes de Auzances (4), Boussac (4), Jarnages-Parsac (2), Vallière-St Sulpice (2)

La Commission proposera une composition des Poules suivant la liste des engagés ci-après.

* DEPARTEMENTAL 1 : liste des engagés

- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (2)
- BOUSSAC (2)
- CHAMBON (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St VAURY (1)



* DEPARTEMENTAL 2 : liste des engagés

En Départemental 2, suite à la demande de Mainsat-Sannat de repartir en D3, la Commission, après étude des classements finaux 2025/2026, prend note du refus de Mérinchal (2) d'être maintenu, prend note de l'accord de Bénévent-Marsac (2) d'être maintenu en Départemental 2.

- AHUN (1)
- AUZANCES (2)
- BENEVENT-MARSAC (2)
- BETETE-ROCHES (1)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- CHAMBON (2)
- CHENERAILLES (1)
- DUN-NAILLAT (1)
- FELLETIN (1)
- FLAYAT SUD CREUSE (1)
- GUERET FC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- LUSSAT (1)
- NOUZIER-S-LA CELLETTE (1)
- SARDENT (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (1)
- St MAURICE ES (1)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- Ste FEYRE (2)
- VALLIERE-St SULPICE (1)

* DEPARTEMENTAL 3 : liste des engagés

Concernant le Championnat Départemental 3, suite à la demande de Chénérailles de repartir en D4, les clubs ayant été classés dernier et/ou étant forfait général à la fin de saison ne pouvant être maintenus, toutes les possibilités de repêchage sont épuisées.

Conformément à l'article 136 des Règlements Généraux de la FFF, il a été proposé aux équipes de Nouziers-La Cellette (2) et Chambon (3) d'accéder en Départemental 3 mais ceux-ci ont refusé.

La proposition a ensuite été faite à Auzances (3) qui a accepté l'accession en Départemental 3.

- AHUN (2)
- AUBUSSON EF (3)
- AUZANCES (3)
- BORD St GEORGES (1)
- BOURGANEUF (3)
- BOUSSAC (3)
- CHAMPAGNAT (1)
- CHARRON (1)
- CLUGNAT (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- DUN-NAILLAT (2)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- FELLETIN (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- FURSAC (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- GRAND-BOURG (1)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MAUTES (1)
- MERINCHAL (2)
- SARDENT (2)
- SOUMANS (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St FIEL (2)
- St MEDARD LA ROCHETTE (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)
- St VAURY (2)
- Ste FEYRE (3)



* DEPARTEMENTAL 4 : liste des engagés

- AJAIN (1)
- AUBUSSON EF (4)
- AUZANCES (4)
- BENEVENT-MARSAC (3)
- BORD St GEORGES (2)
- BOURGANEUF (4)
- BOUSSAC (4)
- CHAMBON (3)
- CHAMPAGNAT (2)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (2)
- FLAYAT SUD CREUSE (2)
- LA FORET DU TEMPLE (2)
- GRAND-BOURG (2)
- JARNAGES-PARSAC (2)
- LUSSAT (2)
- NOUZIER-S-LA CELLETTE (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- St MAURICE ES (2)
- Ste FEYRE (4)
- VALLIERE-St SULPICE (2)

* FEMININES

Il est rappelé que la date limite des engagements des équipes féminines est fixée au vendredi 31 juillet 2026.

La Commission note à ce jour :

- la demande de Mérinchal d'être rétrogradé en Brassages
- l'arrivée d'une nouvelle équipe : Felletin
- la disparition de l'équipe de St Médard la Rochette

Les engagés à ce jour :

- **Division 1** : AUZANCES (1), BOUSSAC (1), GRAND-BOURG (1), LUSSAT-CHAMBON (1), MERINCHAL (1), St AGNANT DE VERSILLAT (1), St VAURY (1).

Les équipes de Foot Génération 2000 et ES Guérétoise (2) ne se sont pas encore engagées.

- **Brassages** : AUZANCES (2) ; BORD St GEORGES (1), BOURGANEUF (1), CLUGNAT (1), CREUSE AVENIR 2005 (1), EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1), FELLETIN (1), FLAYAT SUD CREUSE (1), LA FORET DU TEMPLE (1), ROYERE DE VASSIVIERE (1), SARDENT (1), St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

Les équipes d'Aubusson EF et Chénérailles ne se sont pas encore engagées.

* JEUNES

Il est rappelé que la date limite des engagements des équipes jeunes est fixée au vendredi 28 août 2026.

Sont engagés à ce jour :

- **Championnat U18** : ESM LA SOUTERRAINE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (2).

- **Championnat U15** : AUZANCES (1) ; BOURGANEUF (1).

- **Championnat U13** : BOURGANEUF (1).

POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

* COUPE DE FRANCE : 26 équipes engagées (idem saison 2025/2026)

- **Equipes régionales** : AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D1** : AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1).



- **Equipes D2** : AHUN (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; FC GUERET (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1).
- **Equipes D3** : CLUGNAT (1).

*** COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE : 23 équipes engagées (- 3 par rapport à la saison 2025/2026)**

- **Equipes régionales** : AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).
- **Equipes D1** : AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1).
- **Equipes D2** : AHUN (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; FC GUERET (1) ; LUSSAT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St FIEL (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1).
- **Equipes D3** : BORD St GEORGES (1) ; CLUGNAT (1).

*** COUPE DE LA CREUSE : 25 équipes engagées**

- **Equipes régionales** : BOURGANEUF (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; Ste FEYRE (1).
- **Equipes D1** : MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1).
- **Equipes D2** : AHUN (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHENERAILLES (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; LUSSAT (1) ; NOUZIER-S LA CELLETTE (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St MAURICE ES (1) ; VALLIERE-St SULPICE (1).
- **Equipes D3** : BORD St GEORGES (1) ; CHARRON (1) ; CLUGNAT (1) ; FURSAC (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; SOUMANS (1).
- **Equipes D4** : AJAIN (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

*** COUPE JEAN BUSSIERE : 14 équipes engagées**

- **Equipes D1** : BOURGANEUF (2) ; GOUZON AVENIR (2).
- **Equipes D2** : Ste FEYRE (2).
- **Equipes D3** : AHUN (2) ; MERINCHAL (2) ; SARDENT (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2).
- **Equipes D4** : BORD St GEORGES (2) ; CLUGNAT (2) ; FLAYAT SUD CREUSE (2) ; LUSSAT (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; St MAURICE ES (2).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

*** COUPE ANDRE LATERAS : 4 équipes engagées**

- **Equipes D3** : BOURGANEUF (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; Ste FEYRE (3).
- **Equipes D4** : St AGNANT DE VERSILLAT (3).

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

*** COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

7 équipes engagées : BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; FLAYAT (1) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SARDENT (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1).

DIVERS

*** TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2026/2027 :**

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes seniors garçons de la fin de saison 2026/2027 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

*** CALENDRIER GENERAL 2026/2027 :**

La Commission a étudié le calendrier général garçons seniors pour la saison 2026/2027 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Thierry ECOBICHON.



Avenir Sportif de Gouzon

Concours de pétanque en doublette

Vendredi 14 Août 2026

BOULODROME DE GOUZON

Inscriptions à partir de 17h30

1^{er} jet à 18h30

1^{ER} LOT : 2 BONS D'ACHAT INTERSPORT

2^{ÈME} LOT : 2 BONS RESTO LE P'TIT BOUCHON

3^{ÈME} LOT : 2X2 ENTRÉES PARC DES CLAUTRES

Un lot à chaque participant

Engagement 15€ par équipe

4 parties en 13 Pts ou 1 heure maximum

Buvette – sandwiches – frites

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé – à consommer avec modération*



SAMEDI 22 AOÛT 2026

TERRAIN OMNISPORTS DE GENOUILLAC

Organisé par **CREUSE AVENIR 2005**



VIDE GRENIER
DE 7H À 18H

EMPLACEMENTS GRATUITS
SUR INSCRIPTIONS



**BUVETTE
ET SNACK**
EN CONTINUE

**CHÂTEAU
GONFLABLE**





CONCOURS DE PÉTANQUE

À 13H30

INSCRIPTIONS GRATUITES



REPAS LE MIDI 15€

TOURTE AUX
POMMES DE TERRE
/SALADE

FROMAGE

GLACE



REPAS LE SOIR 18€

KIR OFFERT

SALADE DE CRUDITÉS

COCHON À LA BROCHE
/POMMES DE TERRE

FROMAGE

GLACE



INSCRIPTIONS POUR LES REPAS AVANT LE 12 AOÛT

AUPRÈS DE :

DIDIER 06.33.95.01.95 • PATRICK B 06.67.83.22.09



BAL
ANIMÉ PAR
DJ ROMAIN

**FEU
D'ARTIFICE**

Venez nombreux passer une journée conviviale et festive !



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



Philippe LALANDE
Président
8 la Bernardière
23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2026 / 2027

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.

Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation **35 €**

Ou faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Pour vos achat chez notre partenaire Futbol Emotion, Ekinsport et bénéficier de la remise le code est : UNAF23FE

Civilité : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal : Commune :

Téléphone Fixe : Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : ☐ Célibataire ☐ Marié(e)

Catégorie : ☐ Arbitre en activité ☐ Ancien arbitre ☐ Jeune arbitre ☐ Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE
CENTRE ATLANTIQUE
BANQUE & ASSURANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN / BIC

Code Banque 10907	Code Guichet 00250	N° de Compte 64219293660	Clé RIB 43	Destinataire du relevé Space intended for the recipient
Domiciliation / Paying Bank BPACA GUERET				
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1090 7002 5064 2192 9366 043 International Bank Account Number			Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX Bank Identification Code	

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte / Account holder
ASS UNAF 23
DISTRICT DE FOOTBALL
17 RUE JEAN BUSSIÈRE
23000 GUERET

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne

3114 SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

pour la prévention
du suicide



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide